

MISSION

L'APSSAP (Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur Administration provinciale) a été fondée en novembre 1983 à la suite d'une entente entre les représentants de l'employeur et les représentants des travailleurs.

Chef de file reconnu, avant-gardiste et promoteur efficace de la prévention, elle a pour mission de favoriser la prise en charge paritaire de la prévention en matière de santé, de sécurité et d'intégrité physique des personnes du secteur de l'Administration provinciale. Elle a donc pour objet de fournir aux travailleurs et aux gestionnaires, appartenant au secteur qu'elle représente, des services de formation, d'information, de conseil et d'assistance technique.

Le secteur de l'Administration provinciale regroupe le gouvernement, ses ministères et les organismes, dont le personnel est nommé ou rémunéré suivant la Loi sur la Fonction publique (LRQ, chap. F-3.1). Plusieurs autres organismes et associations accréditées font également partie du secteur.

POLITIQUE DE SERVICES

- › Dans le cadre du programme d'action approuvé par le Conseil d'administration, l'APSSAP répond aux demandes de services, soit de l'employeur, soit des associations accréditées, soit des comités de santé et de sécurité.
- › Les demandes de services sont transmises au directeur général ou à la directrice générale qui devra y donner suite en fonction de la disponibilité du personnel et des priorités définies par le Conseil d'administration.
- › Les demandes sont traitées par ordre chronologique d'entrée à l'APSSAP.
- › L'Association paritaire informe les coordonnateurs concernés des deux parties des demandes reçues et du moment où elle entend y donner suite.
- › Dans le cas où il n'y a pas de comité de santé et de sécurité, les deux parties doivent être convoquées lors de l'intervention du personnel de l'Association dans l'établissement.

SITE WEB

Le site Web de l'APSSAP a été totalement repensé afin d'en optimiser la navigation. Vous y trouverez la description détaillée de l'ensemble des services offerts, des conférences aux formations, en passant par les ateliers, les services de conseils et d'assistance technique et les démarches d'accompagnement.

Vous y trouverez également un blogue ainsi qu'un centre de documentation. Alimenté de façon régulière, notre blogue contient une foule d'articles écrits par les conseillères et conseillers en prévention de l'APSSAP. Notre centre documentaire contient pour sa part près d'une centaine de documents tels que des guides de référence, des fiches d'information, divers outils et formulaires ainsi que du matériel de promotion.

En passant par le site Web, vous pouvez vous inscrire à nos événements, faire des demandes de services, vous inscrire à des formations interministérielles ou tout simplement vous abonner à notre infolettre.

FORMATION EN LIGNE

Adapte est un système d'apprentissage en ligne unique en son genre vous permettant de prendre en charge l'évaluation et l'adaptation de votre poste de travail de bureau tout en maximisant les possibilités du matériel mis à votre disposition.

Vous serez guidé tout au long de l'adaptation de votre poste de travail dans une interface conviviale et facile à utiliser. Ainsi, vous évoluerez étape par étape à travers un contenu qui s'ajustera à votre réalité. En plus, vous bénéficierez de vidéos dynamiques en haute résolution pour illustrer les étapes d'évaluation et d'adaptation d'un poste de travail.

Que vous utilisiez un ordinateur de bureau ou un portable; que vous soyez à votre poste de travail, dans une salle de réunion, dans une chambre d'hôtel ou dans votre voiture; que vous ayez une tablette porte-clavier, un repose-pied ou tout autre accessoire ergonomique, nous avons la solution pour vous aider à adapter adéquatement votre poste de travail.

INFOLETTRE

Restez informé sans trop vous forcer et recevez divers articles en santé et sécurité du travail directement dans votre boîte courriel. Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription situé en page d'accueil de notre site Web pour vous abonner.

Vous recevrez périodiquement tous les articles récents du blogue rédigés par nos conseillères et conseillers en prévention. L'organisation des dossiers de santé et de sécurité, l'adaptation de postes de travail, la conciliation travail et vie personnelle, les relations interpersonnelles, le climat de travail et plusieurs autres sujets y sont traités. De plus, vous recevrez de l'information concernant les calendriers de formations interministérielles, les événements à venir et les nouvelles publications.

Tous les articles sont archivés sur le site Web de l'APSSAP. À tout moment, vous pouvez les consulter et les partager avec vos collègues de travail.

COLLOQUE ANNUEL

Chaque année, l'APSSAP organise un colloque. Cet événement a pour objectif de rassembler les intervenants en santé et sécurité du travail de tous les ministères et organismes de la Fonction publique québécoise. Des conférenciers notables de plusieurs domaines reliés à la santé et la sécurité du travail sont invités à transmettre leur savoir et leur expérience.

GALA DE L'APSSAP

En plus de son colloque annuel, l'APSSAP organise un Gala. L'événement a pour but de reconnaître les efforts et de souligner les réalisations des travailleurs et des gestionnaires du secteur de l'Administration provinciale en matière de santé et de sécurité du travail.

HOMMAGE AUX BÂTISSEURS

Vous connaissez un travailleur impliqué ou un gestionnaire dynamique. Vous travaillez avec une personne qui fait preuve d'une implication exceptionnelle en santé et sécurité du travail. Présentez sa candidature pour lui rendre un hommage lors de notre gala.

MÉRITE APSSAP

Vous faites partie d'un comité créatif et innovateur. Vous avez inventé une méthode de travail, modifié l'équipement pour le rendre plus sécuritaire ou influencé de façon positive la santé psychologique dans votre milieu de travail. Cessez d'être modeste et présentez-nous votre réalisation.



LA SANTÉ
ET LA SÉCURITÉ,
C'EST L'AFFAIRE
DE TOUS



1220, boul. Lebourgneuf, bureau 10
Québec (Québec) G2K 2G4

Tél. : (418) 624-4801
Télec. : (418) 624-4858
Courriel : apssap@apssap.qc.ca

Web : apssap.qc.ca
Adapte : adapte.ca

LA RÉFÉRENCE DU
SECTEUR DE
L'ADMINISTRATION
PROVINCIALE
EN SANTÉ ET SÉCURITÉ
DU TRAVAIL



APSSAP
Association paritaire
pour la santé et la sécurité du travail,
secteur « Administration provinciale »

ORGANISATION DE LA PRÉVENTION 1

Nous avons pour principal objectif de favoriser la prise en charge paritaire de la prévention en matière de santé, de sécurité et d'intégrité physique des travailleurs et des gestionnaires de notre secteur. Dans le cadre de cette mission, nous offrons tous les services de formation, d'information, de conseil et d'assistance technique nécessaires au bon fonctionnement des comités de santé et de sécurité. De plus, nous proposons certains services à l'ensemble des travailleurs et des gestionnaires dans le but de les informer sur le sujet.

CONFÉRENCES

- › La santé et la sécurité, c'est l'affaire de tous
- › Pour une gestion efficace de la prévention

FORMATIONS MINISTÉRIELLES

- › Mise en place d'un comité de santé et de sécurité du travail
- › Inspection des lieux de travail et enquête d'accidents

FORMATIONS INTERMINISTÉRIELLES

- › Utilisation du Programme APSSAP
- › Initiation d'un nouveau membre de comité de santé et de sécurité
- › Inspection des lieux de travail et enquête d'accidents

ATELIERS

- › Élaboration d'un plan d'action
- › Pour un comité dynamique et efficace

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

- › Mesures en hygiène industrielle
- › Support aux comités en matière d'organisation de la prévention

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

- › Démarche de gestion efficace de la prévention

ERGONOMIE ET PRÉVENTION DES TMS 2

L'ergonomie est la discipline qui s'intéresse aux interactions entre les individus et le travail, que ce soit au regard des tâches exécutées, de l'organisation du travail, des équipements, du lieu, des matériaux et des substances utilisés. Notre objectif est donc d'améliorer le bien-être des travailleurs et des gestionnaires et d'accroître l'efficacité globale du travail. Nous recherchons le compromis entre les exigences de la performance et les exigences liées à la santé et à la sécurité des travailleurs. Les services que nous offrons concernent particulièrement l'adaptation des espaces physiques de travail et des éléments qui les composent.

CONFÉRENCES

- › Le travail de bureau
- › Maux de dos et manutention
- › TMS : agir pour prévenir

FORMATION EN LIGNE

- › Adapte : l'ergonome virtuel

FORMATION MINISTÉRIELLE

- › Maux de dos pour les agents de la paix

FORMATIONS INTERMINISTÉRIELLES

- › Personnes-ressources en adaptation de poste de travail
- › Mise à jour : Personnes-ressources en adaptation de poste de travail

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

- › Support aux personnes-ressources
- › Évaluation et adaptation complexe de postes de travail

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

- › Projet majeur d'aménagement de l'environnement de travail

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE 3

Les équipes de travail ont une réelle capacité d'agir sur les principaux facteurs de stress en milieu de travail. Comme le dit si bien Jean-Pierre Brun de la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail (CGSST) de l'Université Laval : « la majorité des facteurs de stress se situent dans un rayon de cinq mètres autour de la personne ». C'est donc dire qu'une équipe de travail détient la clé des solutions à plusieurs problèmes auxquels elle fait face. Dans cette perspective, nous avons développé plusieurs services en santé psychologique qui s'adressent spécifiquement aux équipes de travail et qui traitent de thématiques sur lesquelles les équipes ont un réel pouvoir d'action.

CONFÉRENCES

- › La santé psychologique au travail, pour y voir plus clair
- › Le point sur les préjugés
- › Santé et efficacité : deux ingrédients compatibles
- › Stress au travail : à chacun son cinéma
- › Tous à bord pour un retour au travail réussi
- › Les défis du changement

ATELIERS

- › Combattons les préjugés en santé psychologique
- › J'enrichis mes communications
- › Le respect au travail
- › Les relations interpersonnelles au travail
- › Le travail d'équipe : forces et collaboration
- › La reconnaissance au travail
- › S'adapter au changement
- › Tous mobilisés vers un même objectif

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

- › Support aux comités en matière de santé psychologique

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

- › Démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail

SANTÉ PHYSIQUE ET BIEN-ÊTRE 4

Notre rôle est d'inciter les travailleurs et les gestionnaires à faire de l'activité physique et de les informer sur les bienfaits d'une telle pratique dans le but de maximiser leur qualité de vie au travail. Des services de conseil et d'assistance technique sont également offerts pour soutenir les organismes et les ministères qui désirent implanter un programme de santé dans leur milieu de travail.

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

- › Support aux comités en matière de santé physique et bien-être

VIOLENCE ET CLIENTÈLE AGRESSIVE 5

Dans certains milieux de travail, il peut arriver que les membres du personnel soient exposés à des manifestations de violence de la part de la clientèle. Devant cette éventualité, l'employeur a la responsabilité de mettre en place des mesures préventives dans le but d'éliminer ou de contrôler de telles manifestations. Conformément à nos orientations visant la prise en charge du secteur, nous offrons des services de formation, d'information, de conseil et d'assistance aux établissements qui souhaitent mettre en place un programme de mesures préventives.

CONFÉRENCES

- › La violence en milieu de travail
- › Les stratégies préventives dans les rapports avec la clientèle agressive

FORMATIONS MINISTÉRIELLES

- › Mise en place d'une équipe d'intervention en violence
- › Accompagnement de l'équipe d'intervention en violence

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

- › Support aux comités en matière de violence et clientèle agressive
- › Aménagement sécuritaire des lieux de travail

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

- › Implantation d'un programme global de mesures préventives

SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS 6

L'employeur a la responsabilité de mettre en place diverses mesures concrètes pour prévenir les accidents du travail afin que les travailleurs aient droit à des conditions de travail qui respectent leur santé, leur sécurité et leur intégrité physique. Pour ce faire, une formation adéquate peut réduire ces risques. Ainsi, nous offrons des services de formation aux travailleurs afin de les informer sur la nature des risques présents dans leur milieu de travail et leur donner les connaissances nécessaires pour accomplir leur travail de façon sécuritaire.

FORMATIONS MINISTÉRIELLES

- › Sécurité générale sur les chantiers de construction
- › Mise à jour : Sécurité générale sur les chantiers de construction
- › Arrimage et élingage des charges
- › Conduite sécuritaire des chariots élévateurs
- › Manipulation sécuritaire de la scie à chaîne
- › Manœuvre sécuritaire de recul et visibilité autour des véhicules
- › Sécurité des machines et cadenassage
- › Tranchées et excavations
- › Travail sécuritaire en espace clos
- › Utilisation sécuritaire des ponts roulants et gréage

FORMATION INTERMINISTÉRIELLE

- › Personnes-ressources et formateurs SIMDUT

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

- › Support aux ouvriers et aux gestionnaires

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

- › Analyse de tâches et élaboration de méthodes sécuritaires de travail